



66^{ème} session de la CND

Débat général

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, les ministres,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord laissez-moi vous féliciter Monsieur le Président pour votre élection à la tête de la 66^{ème} CND et vous exprimer le plein soutien de la Suisse dans vos efforts.

La Suisse condamne avec la plus grande fermeté l'attaque militaire de la Russie contre l'Ukraine, et appelle la Russie à dés-escalader la situation immédiatement, cesser toutes les opérations de combat et retirer immédiatement ses troupes du territoire ukrainien. En tant que dépositaire des conventions de Genève, la Suisse appelle toutes les parties à respecter strictement le droit international humanitaire. La Suisse réaffirme également sa solidarité avec l'Ukraine et son peuple.

La Suisse a introduit au sein de l'OMS l'initiative « Global Health for Peace », mettant la santé comme moteur et catalyseur essentiel de la paix durable et de la cohésion sociale dans les zones post-conflit, une initiative qui a été soutenue par les Etats membres lors de la 75^{ème} Assemblée mondiale de la Santé en mai dernier. Nous espérons que cette initiative appuie les efforts de paix en Ukraine, et préserve le bien-être des populations concernées par le conflit.

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite vous féliciter pour votre élection et a le plaisir de soutenir l'événement parallèle organisé par la Colombie, relatif aux politiques en matière de drogue, à la paix et à la sécurité.

Comme vous le savez, placer l'humain au centre des politiques mondiales en matière de drogues est l'une des priorités de la Suisse et le respect des droits de l'Homme et de la promotion de la santé publique dans la mise en œuvre de ces politiques est essentiel. A cet égard, nous souhaitons exprimer notre inquiétude face à l'érosion des normes relatives aux politiques en matière des drogues.

Les discussions sur les modalités de l'évaluation à mi-parcours de la déclaration ministérielle de 2019 ont montré la polarisation exacerbée dans ce domaine, par exemple autour de la participation de la société civile..

Nous constatons aussi la remise en cause systématiques des références aux activités relatives à la réduction des risques dans certaines assemblées des Nations unies. Heureusement, la réalité du terrain est porteuse d'espoir et nous constatons que l'accessibilité aux services de réduction des risques est en augmentation dans le monde.

Dans cette optique, nous réitérons aussi l'importance de la prise en compte des droits humains dans les politiques des drogues. Comme l'a rappelé la Présidente de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) en 2022 , les Etats parties aux trois conventions internationales relatives au contrôle des drogues doivent placer les droits de l'Homme au centre de leurs politiques de contrôle des drogues.

Monsieur le Président,

Un engagement accru afin de mettre en œuvre les engagements pris au sein de l'Agenda 2030, de la déclaration ministérielle de 2019 et de l'*outcome document* de la SEAGNU de 2016 relatifs à la santé publique, aux droits humains et à l'inclusion de toutes les parties-prenantes, comme la société civile, dans les politiques en matière de drogues est fondamental.

La Commission des stupéfiants peut compter sur l'engagement actif de la Suisse pour atteindre ces objectifs.

Je vous remercie.